

Conditions générales – cours pour adultes

Les présentes conditions générales s'appliquent aux cours pour adultes de Chez Maline.

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

1. INSCRIPTION ET PAIEMENT DES ÉCOLAGES

Votre inscription vous oblige à payer l'écolage. Le non-paiement de l'écolage ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

2. ORGANISATION DES COURS

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit de reporter des cours ou de regrouper des classes.

En cas d'absence de l'intervenant, il sera procédé à son remplacement.

3. MODIFICATIONS DES PROGRAMMES ET DES PRIX

Chez Maline se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

4. NOMBRE DE PARTICIPANTS ET DÉROULEMENT DU COURS

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement de l'écolage effectué dans le délai imparti). En règle générale, si le nombre des participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le client sera dispensé du paiement ou l'écolage sera remboursé.

En cas d'effectif réduit et dans certains cas particuliers, il peut arriver qu'un cours se déroule quand même sans hausse de prix ni de réduction de temps.

5. ABSENCES

Les sessions manquées ne peuvent pas être rattrapées et ne sont pas remboursées.

6. EXCLUSION D'UN COURS

Chez Maline se réserve le droit d'exclure un ou plusieurs participants en précisant les motifs. La totalité de l'écolage reste dû dans les cas suivants (pas de remboursement complet ou exemption complète ou au prorata des heures non suivies): exclusion due au non-paiement de l'écolage ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.).

7. ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute inscription revêt un caractère obligatoire. En fonction de la date de l'annulation, nous consentirons à une dispense totale ou partielle du paiement de l'écolage.

Le participant nous adresse une lettre ou un e-mail stipulant l'annulation de son inscription. La date du timbre postal sera considérée comme date d'annulation officielle, il en va de même pour la date de réception de l'e-mail.

Les dispositions à ce sujet figurent ci-dessous et sont valables pour tous les cours.

Date d'annulation d'inscription	Taxe de retrait
Jusqu'à 10 jours civils avant le début du cours	CHF 20.- contribution aux frais
Du 6 ^{ème} et 10 ^{ème} jour civil avant le début du cours	50% de l'écolage
Du 1 ^{er} et 5 ^{ème} jour civil avant le début du cours	80% de l'écolage
Après le début du cours	Paiement obligatoire Pas de remboursement

8. RESPONSABILITÉ

Chez Maline met tout en œuvre pour garantir la sécurité lors du déroulement des cours. Le participant s'engage à se montrer vigilant et à se soumettre aux règles de sécurité données par l'intervenant.

Chez Maline décline toute responsabilité pour les éventuels dommages que le participant pourrait subir lors des cours. Il en est de même pour les vols ou pertes d'effets personnels.

Le participant qui réalise des travaux de bricolage hors cours le fait sous sa propre responsabilité. Le résultat des travaux effectués par le participant ne pourra pas être imputé à Chez Maline.

Les documents distribués en cours sont un support condensé d'informations principales reçues en cours, qui, alliés aux explications fournies par l'intervenant ainsi qu'à habilité du participant, permettront de réaliser les travaux de bricolage présentés en cours.

Les documents mis à disposition sur le site Internet " www.chezmaline.ch " ou donnés lors des cours sont la propriété de Chez Maline. La reproduction et la publication de ces documents sont uniquement autorisées pour un usage privé ou non-commercial. En aucun cas ils ne seront modifiés ou diffusés.

9. PROPRIÉTÉ

Chez Maline est titulaire des droits d'auteurs pour l'ensemble des contenus et des données disponibles sur le site Internet " www.chezmaline.ch ".

Les documents mis à disposition sur le site Internet " www.chezmaline.ch " ou donnés lors des cours sont la propriété de Chez Maline. La reproduction et la publication de ces documents sont uniquement autorisées pour un usage privé ou non-commercial. En aucun cas ils ne seront modifiés ou diffusés.

10. ENREGISTREMENTS VIDÉO ET AUDIO

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio lors des cours donnés dans nos locaux ou en extérieur, sans le consentement explicite de Chez Maline et des participants au cours.

11. PROTECTION DES DONNÉES

Chez Maline traite, avec le plus grand soin et conformément aux règles de la loi suisse sur la protection des données, les données que vous nous communiquez lors de votre inscription, du déroulement des cours ou à d'autres occasions (par ex. des événements) ou que nous obtenons à votre sujet dans ce contexte ou que nous avons reçues antérieurement de votre part.

Par le biais de votre inscription, vous acceptez que les données citées soient transmises à d'autres membres de Chez Maline et qu'elles soient regroupées avec des données complémentaires, disponibles chez d'autres membres de Chez Maline ou provenant de tiers, et soient utilisées au sein de l'ensemble de Chez Maline pour les analyses de vos contacts ou contrats conclus (profils clients) ainsi que pour des promotions publicitaires personnalisées.

Toute transmission des données, hors de Chez Maline, à des prestataires externes en Suisse ou à l'étranger se fait dans le strict respect des dispositions contractuelles en matière de protection des données, envers les autorités de poursuite pénale en vertu de dispositions légales ou pour préserver ou défendre les intérêts légitimes de Chez Maline.

12. LE DROIT À L'IMAGE

Le participant sera informé du droit à l'image via le formulaire droit à l'image. Il devra soit accepter soit refuser les conditions et apposer sa signature sur le formulaire.

Le participant peut s'opposer à la fixation et à la diffusion de son image ou les soumettre à des conditions lorsqu'il est reconnaissable et identifiable.

Ce droit s'applique également pour les photos de groupe de 5 personnes ou moins.

L'usage de l'image, même autorisé, ne devra pas être dévalorisant ou ne pourra en aucun cas porter atteinte à la dignité ou à l'intimité de la personne.

DIFFUSION ET FIXATION

Les images pourront faire l'objet d'une publication écrite ou sur Internet (site Internet ou réseaux sociaux).

RETRAIT DU CONSENTEMENT

Il est possible de retirer à tout moment le consentement qui a été donné ce qui entraîne l'obligation d'annuler la publication, pour autant que ce soit encore possible. Si ce retrait est source d'un préjudice (par ex. s'il empêche d'utiliser des dépliants déjà imprimés), la personne qui a retiré son autorisation peut être contrainte de prendre à sa charge tout ou partie du préjudice ainsi causé.

Si la photo a déjà été publiée dans la presse écrite, il sera généralement impossible de rappeler les exemplaires déjà distribués. Du moins reste-t-il encore possible d'interdire une utilisation future. Si elle a été publiée sur Internet, par contre, il faut s'attendre à ce qu'elle soit rapidement copiée, diffusée et enregistrée, et donc disponible partout, ce qui empêche de la supprimer complètement d'Internet.

13. FOR JURIDIQUE

Toutes les relations juridiques avec Chez Maline sont soumises au droit suisse. Le for juridique est à Yverdon-les-Bains.

Conditions générales – cours et stages pour enfants

Les présentes conditions générales s'appliquent aux cours ou stages pour enfants de Chez Maline.

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

1. INSCRIPTION ET PAIEMENT DES ÉCOLAGES

Votre inscription vous oblige à payer l'écolage. Le non-paiement de l'écolage ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

2. ORGANISATION DES COURS

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit de reporter des cours ou de regrouper des classes.

Les abonnements semestriels ou annuels sont valables pour une période définie par Chez Maline. Tous les abonnements sont personnels et non transmissibles.

Pour des raisons d'organisation, Chez Maline se réserve le droit de modifier en tout temps le programme des cours sur abonnement ou le remplacement d'intervenants. Ces changements ne donnent pas droit au remboursement du prix de l'abonnement ou même à la dénonciation du contrat.

En cas d'absence de l'intervenant, il sera procédé à son remplacement.

3. MODIFICATIONS DES PROGRAMMES ET DES PRIX

Chez Maline se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

4. NOMBRE DE PARTICIPANTS ET DÉROULEMENT DU COURS

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement de l'écolage effectué dans le délai imparti). En règle générale, si le nombre des participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le client sera dispensé du paiement ou l'écolage sera remboursé.

En cas d'effectif réduit et dans certains cas particuliers, il peut arriver qu'un cours se déroule quand même sans hausse de prix ni de réduction de temps.

5. ABSENCES

Les sessions manquées ne peuvent pas être rattrapées et ne sont pas remboursées.

6. EXCLUSION D'UN COURS

Chez Maline se réserve le droit d'exclure un ou plusieurs participants en précisant les motifs. La totalité de l'écolage reste dû dans les cas suivants (pas de remboursement complet ou exemption complète ou au prorata des heures non suivies): exclusion due au non-paiement de l'écolage ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.).

7. ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute inscription revêt un caractère obligatoire. En fonction de la date de l'annulation, nous consentirons à une dispense totale ou partielle du paiement de l'écolage.

Le participant nous adresse une lettre ou un e-mail stipulant l'annulation de son inscription. La date du timbre postal sera considérée comme date d'annulation officielle, il en va de même pour la date de réception de l'e-mail.

Les dispositions à ce sujet figurent ci-dessous et sont valables pour tous les cours.

Date d'annulation d'inscription	Taxe de retrait
Jusqu'à 10 jours civils avant le début du cours	CHF 20.- contribution aux frais
Du 6 ^{ème} et 10 ^{ème} jour civil avant le début du cours	50% de l'écolage
Du 1 ^{er} et 5 ^{ème} jour civil avant le début du cours	80% de l'écolage
Après le début du cours	Paiement obligatoire Pas de remboursement

8. RESPONSABILITÉ

Chez Maline met tout en œuvre pour garantir la sécurité lors du déroulement des cours. Le participant s'engage à se montrer vigilant et à se soumettre aux règles de sécurité données par l'intervenant.

Chez Maline décline toute responsabilité pour les éventuels dommages que le participant pourrait subir lors des cours. Il en est de même pour les vols ou pertes d'effets personnels.

Le participant qui réalise des travaux de bricolage hors cours le fait sous sa propre responsabilité. Le résultat des travaux effectués par le participant ne pourra pas être imputé à Chez Maline.

Les documents distribués en cours sont un support condensé d'informations principales reçues en cours, qui, alliés aux explications fournies par l'intervenant ainsi qu'à l'habileté du participant, permettront de réaliser les travaux de bricolage présentés en cours.

9. PROPRIÉTÉ

Chez Maline est titulaire des droits d'auteurs pour l'ensemble des contenus et des données disponibles sur le site Internet " www.chezmaline.ch ".

Les documents mis à disposition sur le site Internet " www.chezmaline.ch " ou donnés lors des cours sont la propriété de Chez Maline. La reproduction et la publication de ces documents sont uniquement autorisées pour un usage privé ou non-commercial. En aucun cas ils ne seront modifiés ou diffusés.

10. ENREGISTREMENTS VIDÉO ET AUDIO

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio lors des cours donnés dans nos locaux ou en extérieur, sans le consentement explicite de Chez Maline et des participants au cours.

11. PROTECTION DES DONNÉES

Chez Maline traite, avec le plus grand soin et conformément aux règles de la loi suisse sur la protection des données, les données que vous nous communiquez lors de votre inscription, du déroulement des cours ou à d'autres occasions (par ex. des événements) ou que nous obtenons à votre sujet dans ce contexte ou que nous avons reçues antérieurement de votre part.

Par le biais de votre inscription, vous acceptez que les données citées soient transmises à d'autres membres de Chez Maline et qu'elles soient regroupées avec des données complémentaires, disponibles chez d'autres membres de Chez Maline ou provenant de tiers, et soient utilisées au sein de l'ensemble de Chez Maline pour les analyses de vos contacts ou contrats conclus (profils clients) ainsi que pour des promotions publicitaires personnalisées.

Toute transmission des données, hors de Chez Maline, à des prestataires externes en Suisse ou à l'étranger se fait dans le strict respect des dispositions contractuelles en matière de protection des données, envers les autorités de poursuite pénale en vertu de dispositions légales ou pour préserver ou défendre les intérêts légitimes de Chez Maline.

12. LE DROIT À L'IMAGE

Le représentant légal du participant sera informé du droit à l'image via le formulaire droit à l'image. Il devra soit accepter soit refuser les conditions et apposer sa signature sur le formulaire.

Le représentant légal du peut s'opposer à la fixation et à la diffusion de son image ou les soumettre à des conditions lorsqu'il est reconnaissable et identifiable.

Ce droit s'applique également pour les photos de groupe de 5 personnes ou moins.

L'usage de l'image, même autorisé, ne devra pas être dévalorisant ou ne pourra en aucun cas porter atteinte à la dignité ou à l'intimité de la personne.

DIFFUSION ET FIXATION

Les images pourront faire l'objet d'une publication écrite ou sur Internet (site Internet ou réseaux sociaux).

RETRAIT DU CONSENTEMENT

Il est possible de retirer à tout moment le consentement qui a été donné ce qui entraîne l'obligation d'annuler la publication, pour autant que ce soit encore possible. Si ce retrait est source d'un préjudice (par ex. s'il empêche d'utiliser des dépliants déjà imprimés), la personne qui a retiré son autorisation peut être contrainte de prendre à sa charge tout ou partie du préjudice ainsi causé.

Si la photo a déjà été publiée dans la presse écrite, il sera généralement impossible de rappeler les exemplaires déjà distribués. Du moins reste-t-il encore possible d'interdire une utilisation future. Si elle a été publiée sur Internet, par contre, il faut s'attendre à ce qu'elle soit rapidement copiée, diffusée et enregistrée, et donc disponible partout, ce qui empêche de la supprimer complètement d'Internet.

13. FOR JURIDIQUE

Toutes les relations juridiques avec Chez Maline sont soumises au droit suisse. Le for juridique est à Yverdon-les-Bains.